Pour le BPP théorique, il n'y a plus d'examen oral avant le test en vol mais un QCM de 120 questions dont voici le programme :

Connaissance et utilisation du planeur en 45 questions et il faut 36 bonnes réponses minimum.

Météo 24 questions et 18 bonnes réponses minimum.

Réglementation aérienne et communication 40 questions et 30 bonnes réponses minimum.

Performances humaines et ses limites 8 questions et 6 bonnes réponses.

Donc pour résumer : 3 heures pour plancher sur 120 questions, avec une note éliminatoire par matière et un pourcentage global de 75 % de bonnes réponses,

Ces matières peuvent être passées soit séparément soit ensemble sur une période de 18 mois. Chaque matière peut être passée 4 fois maximum et l'ensemble 6 fois maximum, Au delà de ces limites ou des 18 mois tout doit être repassé après avoir suivi le complément de formation nécessaire.

Les autres conditions restent identiques : 8 heures de double avec instructeur, 2h en 10 vols dont un d'une heure et 20 vols au total.

La demande d'examen doit toujours être adressée à la DGAC locale mais le délai de 10 jours n'est plus exigé

Yvan